

Calendrier de renouvellement des instances du Sénat en octobre 2026
suivant les élections sénatoriales organisées le dimanche 27 septembre 2026

JEUDI 1 ^{er} OCTOBRE	1^{er} jour À 15 heures, en séance publique : - Installation du Bureau d'âge - Ouverture de la session ordinaire 2026-2027 - Allocution du Président d'âge - Scrutin secret à la tribune pour l'<u>élection du Président du Sénat</u> - Fixation du calendrier de la suite du renouvellement des instances du Sénat
	2^e jour <i>Avant 16 heures : Remise à la Présidence des <u>listes des membres des groupes</u>, des <u>déclarations politiques des groupes</u> et des <u>déclarations comme groupe minoritaire ou d'opposition</u></i> <i>À 18 heures : Éventuellement, réunion des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe, pour l'élection d'un délégué</i>
MARDI 6 OCTOBRE	3^e jour <i>À 12 h 30 : Réunion des présidents de groupe et, le cas échéant, du délégué de la réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour établir les listes des <u>candidats</u> aux fonctions de <u>vice-président, questeur et secrétaire</u></i> <i>Avant 13 h 30 : Remise de ces listes à la Présidence</i> <i>À 13 h 30 : Publication de ces listes</i> À 14 h 30, en séance publique : - <u>Désignation des vice-présidents, questeurs et secrétaires</u> du Sénat - Proclamation de la constitution du Bureau définitif <i>À l'issue de la séance publique (vers 14 h 45) : Réunion des présidents des groupes et, le cas échéant, du délégué de la réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe en vue d'arrêter la <u>répartition numérique des sièges des commissions</u></i> <i>Avant 16 h 45 : Remise à la direction de la législation et du contrôle des <u>listes des candidats</u> aux sept <u>commissions permanentes</u> et à la commission spéciale chargée du <u>contrôle des comptes et de l'évaluation interne</u></i> <i>À 18 h 30 : Publication de ces listes</i> À 18 h 30, en séance publique : - Annonce de la publication de ces listes et de leur ratification sauf opposition dans le délai d'une heure

	4^e jour <i>À partir de 9 heures : Constitution des <u>bureaux</u> des sept commissions permanentes et de la commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne :</i> • à 9 heures : <i>commission des finances,</i> • à 9 h 30 : <i>commission des lois,</i> • à 10 heures : <i>commission des affaires économiques,</i> • à 10 h 30 : <i>commission de l'aménagement du territoire et du développement durable,</i> • à 11 heures : <i>commission des affaires sociales,</i> • à 11 h 30 : <i>commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport,</i> • à 12 heures : <i>commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées,</i> • à 12 h 30 : <i>commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne.</i> <i>Avant 10 h 30 : Remise à la direction de la législation et du contrôle de la liste de candidats à la commission des affaires européennes</i> <i>À 14 h 30 : Publication de la liste</i> À 14 h 30, en séance publique : - Annonce de la publication de la liste des candidats à la commission des affaires européennes et de sa ratification sauf opposition dans le délai d'une heure <i>À 15 h 45 : Constitution du <u>bureau</u> de la <u>commission des affaires européennes</u></i> <i>À 16 h 30 : <u>Conférence des Présidents</u></i>
MERCREDI 7 OCTOBRE	
MARDI 13 OCTOBRE	En séance publique : - <u>Annonce des conclusions</u> de la Conférence des Présidents - Suite des travaux en séance plénière En outre, à 16 h 30 : - Annonce de la publication de la liste des candidats à la commission spéciale sur la proposition de loi visant à repenser l'agencification pour renforcer l'action publique et de sa ratification sauf opposition dans le délai d'une heure • Les candidatures présentées par les groupes devront être remises à la direction de la législation et du contrôle au plus tard le mardi 13 octobre à 14 h 30.
MERCREDI 14 OCTOBRE	À 16 h 45 : - <i>Constitution du bureau de la commission spéciale sur la proposition de loi visant à repenser l'agencification pour renforcer l'action publique</i>
MERCREDI 21 OCTOBRE	À 14 h 30 : Photographie officielle du Sénat dans l'hémicycle À 16 h 30 : - Annonce de la publication de la liste des candidats à la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité et de sa ratification sauf opposition dans le délai d'une heure • Les candidatures présentées par les groupes devront être remises à la direction de la législation et du contrôle au plus tard le mercredi 21 octobre à 10 h 30.

MARDI 27 OCTOBRE	<i>À 14 heures :</i> - Constitution du bureau de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité
--------------------------------	--

Il sera ensuite procédé :

- aux désignations des membres de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, de la délégation à la prospective, de la délégation sénatoriale aux outre-mer, de la délégation sénatoriale aux entreprises, de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) et de la délégation parlementaire au renseignement ;
- à l'élection des juges à la Cour de justice de la République ;
- aux désignations des représentants du Sénat au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), de l'Union interparlementaire (UIP), de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de l'Assemblée parlementaire de coopération économique de la Mer noire (APCEMN), de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) et de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM).